



Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2024 – Commune de Saint-Prex

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient de la nappe phréatique du Vieux-Moulin. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée par un apport de secours du réseau d'Etoy, via le réservoir de l'Epine et/ou une chambre bidirectionnelle située chez Ferring au chemin de la Vergognausaz.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte quatre prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques

Aucun dépassement des valeurs maximales pour les paramètres physico-chimiques, y compris le Chlorothalonil, analysés n'est à signaler.

Dureté totale

16 à 20 °f, soit une dureté de l'eau moyenne.

Composition

Prélèvement du 29 janvier 2024 (valeurs indicatives, fluctuent constamment) :

Température moyenne	14.6 °C
Calcium	73 mg/l
Magnésium	8.8 mg/l
Sodium	9.2mg/l

pH	7.0
Chlorures	13.4 mg/l
Nitrates	10.1 mg/l
Sulfates	43 mg/l

Contacts

Administratif

Service de l'urbanisme et des infrastructures (SUI)

Ch. de Penguey 1a - CP 51
1162 Saint-Prex
Tél. 021 823 01 04
sui@st-prex.ch

Technique / Interventions

Service des eaux (SEaux)

Ch. de Penguey 1b
1162 Saint-Prex
Natel 079 831 42 39
service.eaux@st-prex.ch

Heures d'ouverture des guichets

Lundi – jeudi – vendredi : 7h30 - 12h30

Mardi : 7h30 - 12h30 et 14h00 - 16h00

Mercredi : 7h30 - 12h30 et 14h00 - 16h00